

Demande pour la correction d'un devoir

Par **LeaElea**, le **16/10/2017** à **19:27**

Bonjour [smile17]

J'ai posté un message sur juristudiant concernant un devoir qui date de 1 semaines environ. Je suis extrêmement déçue , je viens de sortir de TD actuellement et j'ai pris beaucoup de temps et d'énergie pour faire une dissertation alors que celle si est pas notée , ni corrigé par le professeur , Il y'a une juste annotation en haut dont je ne sais pas déchiffrer.

celui -ci ne nous a pas donné un plan pour la correction du devoir , Je suis allée à la fin de l'heure pour le voir. Il était pressée de partir donc je n'ai pas pu poser des questions sur ma copie. Ce professeur ne corrige pas les copies et n'attribue pas de notes , il met seulement des annotations. Il a précisé que la note finale serait un devoir sur table (interrogation écrite et à l'oral)

Mais comment peut-on voir nos lacunes alors ?[smile7] [smile17]

C'est une demande un peu audacieuse mais un juriste ou un étudiant pourrait -il corriger ma copie afin que je vois mes erreurs. Je suis en première année de droit et c'est ma première dissertation que j'ai rendue en droit civil.

En droit constitutionnel , je fais pour l'instant des commentaires de textes. Je tiens à le préciser.

malheureusement, le galop d'essai de droit civil approche et je ne pourrais pas voir si j'ai un problème de méthodologie ou un problème de syntaxe ou si je délimite bien mon sujet.

Merci de répondre à ma détresse.

Bonne soirée à tous

Bonne soirée

Par **LouisDD**, le **16/10/2017** à **20:23**

Bonsoir

Et quelle est cette fameuse annotation ?

Histoire de voir si l'on peut vous aider !

Sinon essayer d'insister la prochaine fois pour avoir plus d'informations !

C'est super important pour se rendre compte suffisamment vite de ses points faibles et forts.

Je vous contacte par MP

A plus !

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/10/2017 à 08:44

Bonjour

[citation] Je suis allée à la fin de l'heure pour le voir. Il était pressée de partir donc je n'ai pas pu poser des questions sur ma copie[/citation]

Je trouve cela affligeant. Retentez la semaine prochaine ou envoyez lui un mail. Cela fait partie de son travail de répondre aux interrogations de ses étudiants.

Par **marianne76**, le 17/10/2017 à 16:06

Bonjour

[citation]celui -ci ne nous a pas donné un plan pour la correction du devoir ,[/citation]
On peut comprendre que vous ne soyez pas notée pour des devoirs à la maison (mais on peut mettre une note à titre indicatif au moins l'étudiant voit où il en est). Par ailleurs le but d'un TD c'est bien évidemment de vous expliquer le cas et de vous donner la solution pour que vous puissiez comparer avec ce que vous avez fait.

J'ai deux questions

je suppose que ce n'est pas le professeur qui fait le cours qui fait le TD ?

Ne serait-ce pas par hasard un professionnel ?

Dernière chose LouisDD a raison il serait intéressant de connaître l'annotation sur votre devoir

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/10/2017 à 12:32

Bonjour

[citation] Ne serait-ce pas par hasard un professionnel ? [/citation]

Très bonne question. Cela dit, en M1 j'avais comme chargé de TD un notaire en droit fiscal, il était vraiment très pédagogue et toujours disponible pour répondre à nos questions

Par **marianne76**, le 18/10/2017 à 12:34

Bonjour

Ce n'est effectivement pas à un notaire que je pensais, avec eux en effet je n'ai jamais eu de soucis

Par **LeaElea**, le **19/10/2017 à 22:22**

Bonsoir :)

Pour répondre aux questions posées par marianne76, isidore beautrelet, mon chargé de TD prépare une thèse donc ce n'est pas un notaire.
Bonne soirée

Par **Xdrv**, le **19/10/2017 à 22:34**

Bonsoir LeaElea, tentez de regarder des annales, des sujets corrigés (dans de vrais manuels dédiés à ça, pas sur oboulo par exemple). Dans tous les cas il est impératif d'avoir une correction pour vous afin de savoir où vous en êtes et si vous avez bien saisi une quelconque notion. Toutefois vous êtes la bienvenue sur ce forum pour poster une question sur votre td si vous n'avez pas compris une notion par exemple.

Par **LeaElea**, le **19/10/2017 à 22:37**

Merci beaucoup marcu13. :). C'est une bonne suggestion. Je vais acheter des annales avec des corrections des dissertations en droit civil et en droit constitutionnel.
Bonne soirée à vous

Par **marianne76**, le **19/10/2017 à 23:07**

Bonjour

Et bien il commence bien ce thésard s'il n'est pas plus à l'écoute des étudiants
Vous pourriez mettre le sujet et votre plan ici

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/10/2017 à 07:57**

Bonjour

Entièrement d'accord avec marianne. Je pense qu'il voit dans ses fonctions de chargé de TD qu'une source de revenu. Moi j'y vois un début d'expérience dans l'enseignement, une occasion de partager ma passion et surtout de transmettre un savoir. Même s'il faut l'avouer, ce n'est pas facile tous les jours [smile3].
Mais je suis toujours disponible pour mes étudiants.

Par **marianne76**, le **20/10/2017** à **10:31**

Bonjour

Isodore a tout compris, je savais qu'il réagirait [smile25]

S'agissant de l'autre personne je l'aurais en face de moi je lui dirais de changer radicalement ou de changer de métier

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/10/2017** à **23:06**

Bonsoir

Est-ce que ça veut dire que je peux postuler pour le titre de chargé de TD de l'année [smile3]

Plus sérieusement, je rejoins de nouveau Marianne. J'aurais beaucoup de mal à travailler avec un tel individu.